

La prononciation chez les enfants de la maternelle



Mon enfant prononce mal les mots quand il s'exprime : dois-je m'inquiéter ?

La prononciation chez les enfants

La prononciation est une des composantes du langage qui se développe en premier chez les enfants. En effet, bien avant d'exprimer des mots, les enfants émettent des sons de toutes sortes qui lui permettront de s'exprimer dans sa langue maternelle plus tard. Le développement atteint normalement sa pleine maturité à l'âge de 7 ans, bien qu'un enfant soit normalement compris à compter de l'âge de 4 ans.

Qu'est-ce qui est encore typique à la maternelle ?

À l'entrée à la maternelle, l'enfant devrait être en mesure de produire tous les sons du français, de façon isolée. L'absence du « r » en milieu de mot (ex. : gaRcon), du « ch » et du « j » est encore acceptable.

Quand les erreurs ne devraient plus être audibles

Le « r » en milieu de mot devrait toujours être audible lorsque l'enfant aura complété sa maternelle. Quant aux « ch / j », ils sont généralement acquis chez tous les enfants à la fin de la première année.

Pourquoi travailler la prononciation de mon enfant, même si j'arrive à le comprendre ?

Le fait de commettre des erreurs de prononciation peut avoir un impact lors des apprentissages de la lecture (lenteur du décodage, pertes de sens dans la lecture) et de l'écriture (acquisition ardue de l'orthographe des mots).





8 bonnes raisons de travailler la prononciation :

- Réduire le risque de développer des problèmes d'apprentissage de la lecture;
- Prévenir les difficultés d'apprentissage auprès d'élèves à risque grâce à une intervention précoce;
- Améliorer les performances en lecture et en écriture des lecteurs typiques et des élèves ayant des difficultés d'apprentissage;
- Prévenir le redoublement;
- Améliorer la compréhension en lecture;
- Améliorer la mémoire verbale (phonologique);
- Améliorer l'orthographe.

Une stimulation efficace

Voici quelques trucs efficaces pour améliorer la prononciation de votre enfant :

Redire le ou les mots mal prononcés en mettant l'accent sur la correction (hausse du ton de voix) ;

Demander à votre enfant de regarder votre bouche quand vous l'aidez à prononcer un mot en vous plaçant à sa hauteur ;

Refléter l'erreur de l'enfant et lui demander de la corriger ;

Découper les mots en syllabes ;

Demander à l'enfant de ralentir sa vitesse de production des messages verbaux ;

Ralentir vous-même le débit de votre parole ;

Si l'enfant commet des erreurs qui changent le sens des mots, éviter de répondre à sa demande. Il est alors gagnant de réaliser votre action telle que vous l'avez entendu (ex. : « Il y a un drapeau » au lieu de « Il y a un crapaud », alors chercher le drapeau. Vous pouvez même le lui en montrer un s'il y en a ou dire qu'il n'y a pas de drapeau autour).

Choisir un moment dans la journée, d'une durée d'environ 15 minutes (déjeuner, souper, heure du bain...), et aviser l'enfant que vous ne répondrez à aucune de ses demandes s'il y a des erreurs de production non corrigées dans son discours. Donner alors les bons modèles.

En terminant...

Une évaluation en audiologie (mon enfant entend-il bien ?) est toujours une bonne manière d'éliminer une hypothèse quant à la nature des difficultés de prononciation de votre enfant. L'orthophoniste qui évaluerait votre enfant vous le recommanderait à coup sûr.

Pensez-y ☺

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Geneviève Caron, orthophoniste de l'école de votre enfant, à l'adresse carong@csvdc.qc.ca

